

Assurance-emploi, février 2019

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le jeudi 18 avril 2019

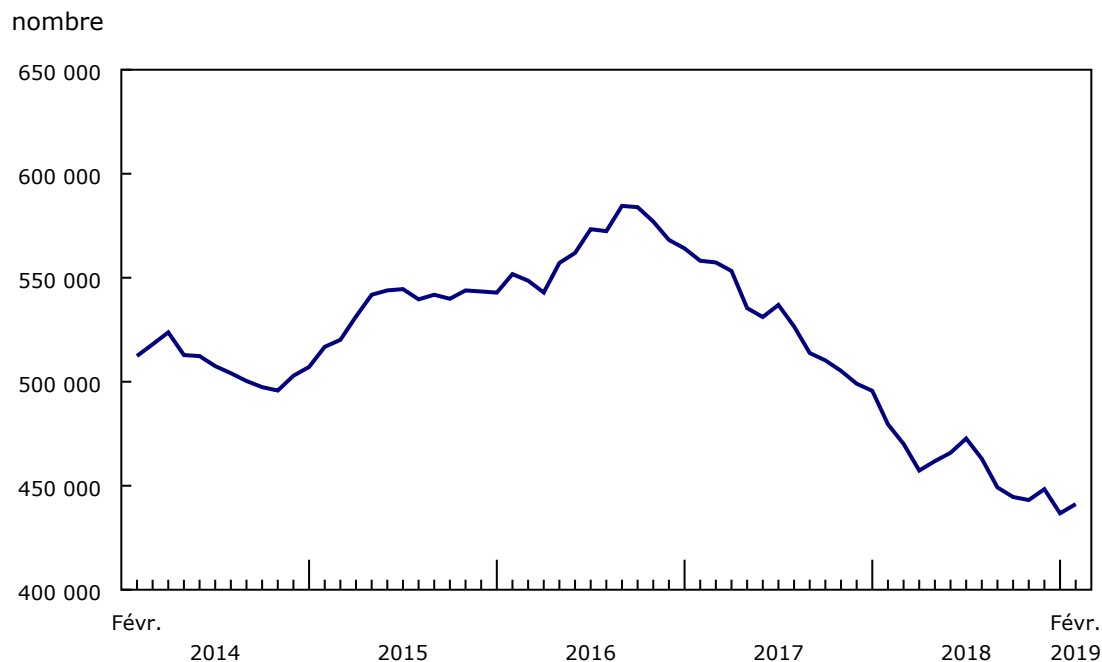
En février, 441 200 personnes ont touché des prestations d'assurance-emploi régulières, ce qui représente une hausse de 4 400 ou de 1,0 % par rapport à janvier.

Le nombre de prestataires a augmenté dans quatre provinces, à savoir l'Ontario (+3,1 %), la Colombie-Britannique (+2,7 %), l'Alberta (+1,9 %) et la Nouvelle-Écosse (+1,1 %). Parallèlement, le nombre de prestataires a diminué au Nouveau-Brunswick (-2,4 %), à Terre-Neuve-et-Labrador (-1,2 %) et à l'Île-du-Prince-Édouard (-1,1 %), alors qu'il a peu varié au Manitoba, au Québec et en Saskatchewan.

Comparativement à février 2018, le nombre de prestataires d'assurance-emploi au Canada a diminué de 38 400 ou de 8,0 %, et des baisses importantes ont été enregistrées dans huit provinces.

En général, la variation du nombre de prestataires d'assurance-emploi peut être attribuable à des changements dans la situation de certains groupes, y compris les personnes qui deviennent prestataires, celles qui retournent au travail, celles qui ont épuisé leurs prestations régulières ou celles qui ne touchent plus de prestations pour d'autres raisons.

Graphique 1 Prestataires d'assurance-emploi régulière



Source(s) : Tableau 14-10-0011-01 (anciennement tableau CANSIM 276-0022).

Aperçu provincial et infraprovincial

En Ontario, le nombre de prestataires d'assurance-emploi a augmenté de 3,1 % pour s'établir à 111 800 en février. Malgré cette augmentation mensuelle, le nombre de prestataires dans la province suit une tendance à la baisse depuis le printemps de 2017. Des hausses ont été observées dans la majeure partie de la province, et la région métropolitaine de recensement (RMR) d'Oshawa a enregistré la croissance la plus prononcée (+7,1 %). Par rapport à 12 mois plus tôt, le nombre de prestataires a diminué de 8,5 % dans la province.



En février, le nombre de prestataires d'assurance-emploi en Colombie-Britannique a augmenté de 2,7 % pour atteindre 41 100, poursuivant une tendance à la hausse amorcée en novembre 2018. Des hausses ont été observées dans l'ensemble de la province, la RMR de Victoria (+6,1 %) venant en tête. Comparativement à 12 mois plus tôt, le nombre de prestataires d'assurance-emploi a diminué de 9,0 % en Colombie-Britannique.

L'Alberta comptait 51 600 prestataires d'assurance-emploi en février, soit une hausse de 1,9 %, dont la majeure partie a eu lieu dans les RMR de Calgary (+2,9 %) et d'Edmonton (+1,1 %). Il s'agit de la troisième hausse mensuelle consécutive d'importance observée dans la province. Malgré les récentes augmentations, le nombre de prestataires en Alberta a diminué de 15,9 % par rapport à 12 mois plus tôt, ce qui représente la baisse la plus importante parmi l'ensemble des provinces.

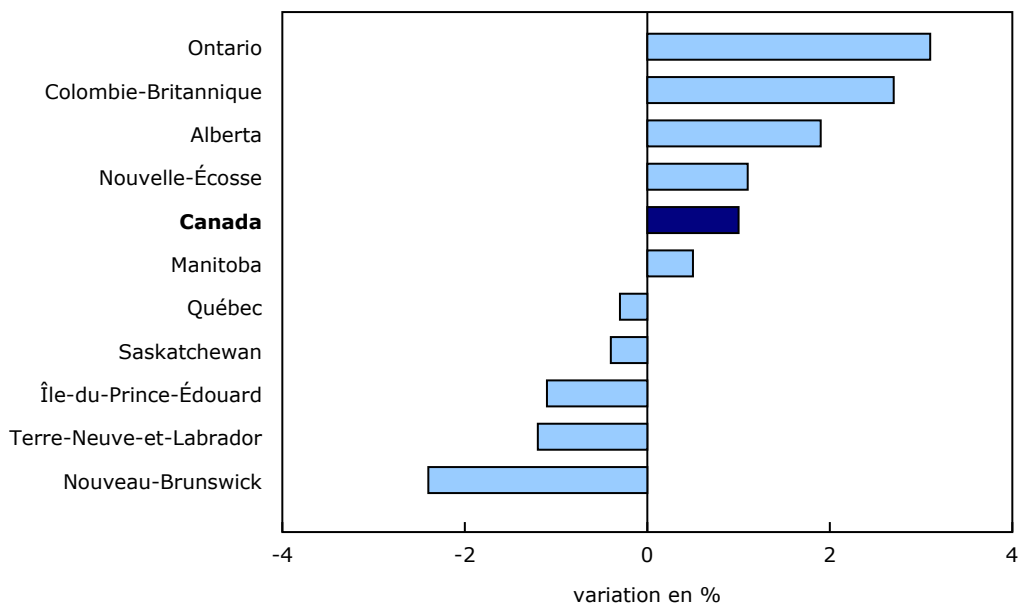
En Nouvelle-Écosse, 26 800 personnes ont touché des prestations d'assurance-emploi régulières en février, soit une hausse de 1,1 %, qui s'est essentiellement produite dans des régions à l'extérieur des RMR et des agglomérations de recensement (AR) (+1,8 %). Comparativement à février 2018, le nombre de prestataires d'assurance-emploi dans la province était pratiquement inchangé.

Au Nouveau-Brunswick, le nombre de prestataires d'assurance-emploi a diminué de 2,4 % en février pour se fixer à 28 700. Des baisses ont été observées dans l'ensemble de la province, la RMR de Saint John (-6,3 %) venant en tête. Par rapport à 12 mois plus tôt, le nombre de prestataires d'assurance-emploi a reculé de 4,0 %.

Terre-Neuve-et-Labrador comptait 33 400 prestataires d'assurance-emploi en février, soit une baisse de 1,2 % par rapport à janvier. Le nombre de prestataires dans la province suit une tendance à la baisse depuis l'été 2017 et a diminué de 11,0 % en février par rapport à 12 mois plus tôt. Selon l'Enquête sur la population active, le taux de chômage dans la province a diminué au cours de la même période, passant de 14,2 % à 11,8 %.

À l'Île-du-Prince-Édouard, 8 000 personnes touchaient des prestations d'assurance-emploi en février, soit une baisse de 1,1 % par rapport à janvier. Le nombre de prestataires dans la province était inchangé par rapport à février 2018.

Graphique 2 Prestataires d'assurance-emploi régulière selon la province, janvier à février 2019



Source(s) : Tableau 14-10-0011-01 (anciennement tableau CANSIM 276-0022).

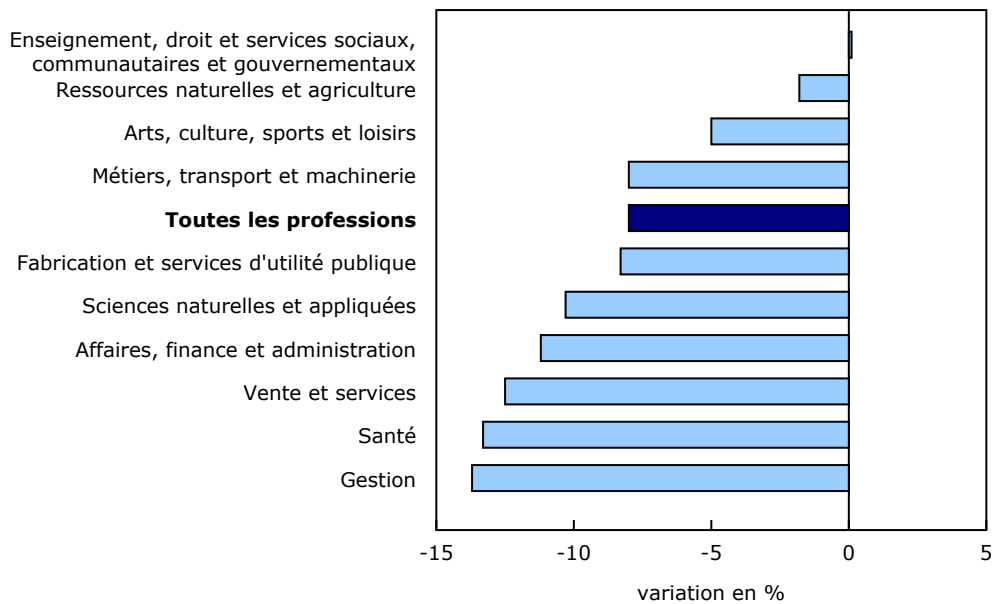
Prestataires d'assurance-emploi selon la profession

En février, le nombre de prestataires d'assurance-emploi avait peu changé dans 6 des 10 grandes catégories professionnelles. Parmi les quatre catégories restantes, la plus forte augmentation en pourcentage a été observée chez les personnes dont le dernier emploi était dans la fabrication et les services d'utilité publique (+4,7 %). Des hausses moins prononcées ont été observées dans les professions des métiers, du transport et de la machinerie (+1,6 %), ainsi que dans celles de l'enseignement, du droit et des services sociaux, communautaires et gouvernementaux (+1,6 %). Parallèlement, le nombre de prestataires dont le dernier emploi était dans les arts, la culture, les sports ou les loisirs a diminué (-1,6 %).

Comparativement à 12 mois plus tôt, le nombre de prestataires d'assurance-emploi a diminué dans 9 des 10 grandes catégories professionnelles. Les baisses les plus marquées ont été observées chez les personnes dont le dernier emploi était dans la gestion (-13,7 %), la santé (-13,3 %), les ventes et les services (-12,5 %), les affaires, la finance et l'administration (-11,2 %) et les sciences naturelles et appliquées (-10,3 %). Parallèlement, le nombre de prestataires dont le dernier emploi était dans l'enseignement, le droit et les services sociaux, communautaires et gouvernementaux a peu varié.

Graphique 3

Prestataires d'assurance-emploi régulière selon la profession, février 2018 à février 2019



Source(s) : Tableau 14-10-0337-01 (anciennement tableau CANSIM 276-0043).

Demandes d'assurance-emploi

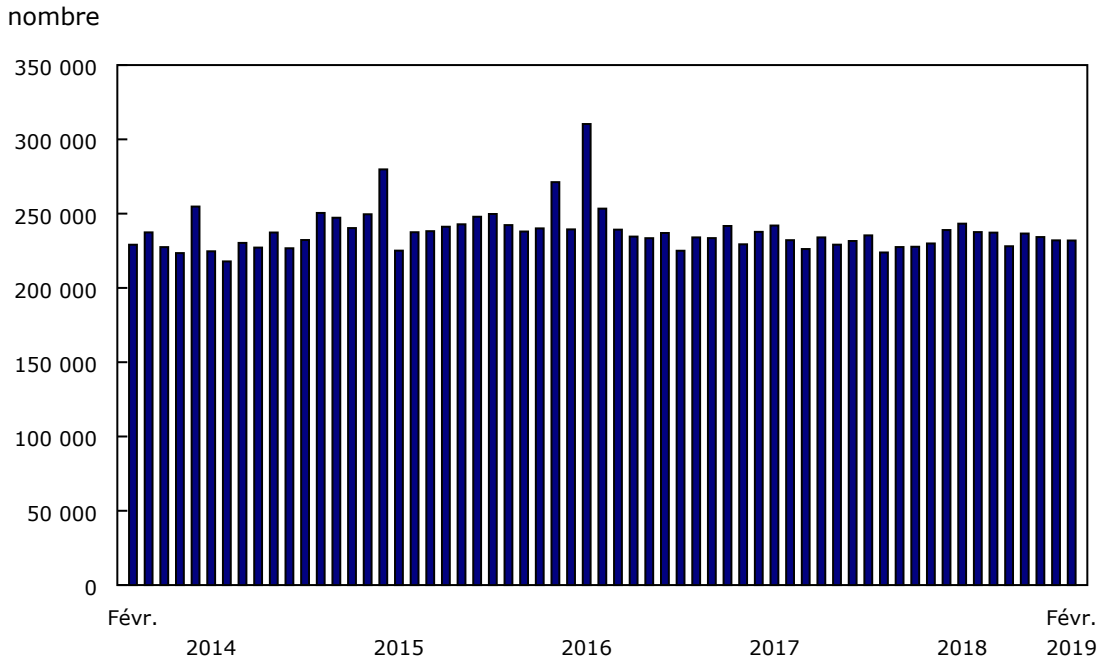
Le nombre de demandes d'assurance-emploi s'est fixé à 231 900 en février, ce qui est essentiellement inchangé par rapport à janvier. Le nombre de demandes donne une indication du nombre de personnes qui pourraient devenir prestataires. Les données relatives aux demandes portent sur les demandes initiales et renouvelées reçues pour tous les types de prestations d'assurance-emploi, y compris les prestations spéciales.

À l'échelle provinciale, les demandes ont diminué en Alberta (-4,3 %), au Québec (-3,5 %) et à l'Île-du-Prince-Édouard (-3,1 %). Des baisses ont également été observées en Saskatchewan (-2,7 %), à Terre-Neuve-et-Labrador (-2,0 %) et au Nouveau-Brunswick (-1,8 %).

Parallèlement, le nombre de demandes d'assurance-emploi a augmenté en Ontario (+4,4 %) et en Colombie-Britannique (+3,1 %), tandis qu'il a peu varié au Manitoba et en Nouvelle-Écosse.

Comparativement à février 2018, le nombre de demandes a augmenté de 3,6 % à l'échelle nationale.

Graphique 4 Demandes d'assurance-emploi



Source(s) : Tableau 14-10-0005-01 (anciennement tableau CANSIM 276-0004).

Objectifs liés au développement durable

Le 1^{er} janvier 2016, le monde a officiellement débuté la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable, le plan d'action axé sur la transformation des Nations Unies qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 prochaines années. Le plan est fondé sur 17 objectifs précis liés au développement durable.

Le communiqué sur l'assurance-emploi est un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès concernant les objectifs mondiaux liés au développement durable. Ce communiqué servira à mesurer l'objectif suivant :



Note aux lecteurs

Concepts et méthodologie

La présente analyse porte sur les personnes qui ont reçu des prestations régulières d'assurance-emploi à la suite d'une perte d'emploi. Les données relatives aux demandes portent sur les demandes initiales et renouvelées reçues pour tous les types de prestations d'assurance-emploi, y compris les prestations spéciales.

Les statistiques sur l'assurance-emploi sont produites à partir de données administratives fournies par Service Canada et Emploi et Développement social Canada. Ces statistiques peuvent, de temps à autre, subir l'effet des changements apportés à la Loi sur l'assurance-emploi ou aux procédures administratives.

Des prestations d'assurance-emploi sont versées aux personnes admissibles qui ont perdu leur emploi, qui sont disponibles et aptes à travailler, mais qui ne trouvent pas d'emploi. Pour toucher des prestations d'assurance-emploi, une personne doit d'abord présenter une demande.

Les statistiques de l'assurance-emploi indiquent le nombre de personnes qui touchent des prestations d'assurance-emploi, tandis que l'Enquête sur la population active (EPA) fournit des estimations de l'emploi et du chômage. Il y a toujours une certaine proportion de chômeurs qui ne sont pas admissibles à des prestations. Certains chômeurs n'ont pas cotisé au régime parce qu'ils n'ont pas travaillé au cours des 12 derniers mois ou parce que leur emploi n'était pas assuré. D'autres chômeurs ont cotisé au régime, mais ne satisfont pas aux critères d'admissibilité, comme les travailleurs qui ont quitté leur emploi volontairement ou ceux qui n'ont pas accumulé suffisamment d'heures de travail pour bénéficier de prestations.

Toutes les données du présent communiqué sont désaisonnalisées. Pour obtenir des renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page Web intitulée [Données désaisonnalisées — Foire aux questions](#).

Les données publiées dans le texte du Quotidien sont arrondies à la centaine près.

Le nombre de personnes touchant des prestations régulières et le nombre de demandes reçues pour le mois en cours et le mois précédent peuvent faire l'objet d'une révision.

Le nombre de prestataires représente toutes les personnes qui ont touché des prestations régulières d'assurance-emploi du 10 au 16 février. Cette période coïncide avec la semaine de référence de l'EPA. Cependant, les données sur les demandes initiales et renouvelées portent sur tout le mois.

Définitions géographiques

Une région métropolitaine de recensement (RMR) ou une agglomération de recensement (AR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un centre de population. Une RMR doit compter une population totale d'au moins 100 000 habitants. Une AR doit compter une population d'au moins 10 000 habitants. Veuillez consulter la [Classification géographique type de 2011 — Définitions](#) pour plus de renseignements.

Prochaine diffusion

Les données de l'assurance-emploi du mois de mars seront diffusées le 23 mai.

Tableau 1

Prestataires touchant des prestations de revenu régulières¹ selon la province et le territoire, le sexe et le groupe d'âge — Données désaisonnalisées

	Février 2018	Janvier 2019 ^P	Février 2019 ^P	Janvier à février 2019	Février 2018 à février 2019	Janvier à février 2019	Février 2018 à février 2019
	nombre		variation		variation en %		
Canada							
Les deux sexes	479 540	436 740	441 160	4 420	-38 380	1,0	-8,0
15 à 24 ans	44 570	40 490	39 990	-500	-4 580	-1,2	-10,3
25 à 54 ans	305 160	274 040	277 500	3 460	-27 660	1,3	-9,1
55 ans et plus	129 810	122 220	123 670	1 450	-6 140	1,2	-4,7
Hommes	298 310	272 400	275 660	3 260	-22 650	1,2	-7,6
15 à 24 ans	31 550	28 350	28 020	-330	-3 530	-1,2	-11,2
25 à 54 ans	186 670	168 060	170 480	2 420	-16 190	1,4	-8,7
55 ans et plus	80 090	75 990	77 160	1 170	-2 930	1,5	-3,7
Femmes	181 230	164 350	165 490	1 140	-15 740	0,7	-8,7
15 à 24 ans	13 010	12 140	11 970	-170	-1 040	-1,4	-8,0
25 à 54 ans	118 490	105 980	107 020	1 040	-11 470	1,0	-9,7
55 ans et plus	49 730	46 230	46 500	270	-3 230	0,6	-6,5
Terre-Neuve-et-Labrador							
Les deux sexes	37 580	33 840	33 440	-400	-4 140	-1,2	-11,0
15 à 24 ans	3 610	2 990	2 900	-90	-710	-3,0	-19,7
25 à 54 ans	21 380	18 910	18 690	-220	-2 690	-1,2	-12,6
55 ans et plus	12 580	11 930	11 840	-90	-740	-0,8	-5,9
Hommes	23 360	20 620	20 370	-250	-2 990	-1,2	-12,8
Femmes	14 210	13 220	13 070	-150	-1 140	-1,1	-8,0
Île-du-Prince-Édouard							
Les deux sexes	8 000	8 090	8 000	-90	0	-1,1	0,0
15 à 24 ans	1 390	1 560	1 490	-70	100	-4,5	7,2
25 à 54 ans	4 260	4 080	4 040	-40	-220	-1,0	-5,2
55 ans et plus	2 350	2 440	2 470	30	120	1,2	5,1
Hommes	4 720	4 720	4 680	-40	-40	-0,8	-0,8
Femmes	3 290	3 360	3 320	-40	30	-1,2	0,9
Nouvelle-Écosse							
Les deux sexes	26 870	26 480	26 770	290	-100	1,1	-0,4
15 à 24 ans	3 220	3 450	3 360	-90	140	-2,6	4,3
25 à 54 ans	16 110	15 510	15 730	220	-380	1,4	-2,4
55 ans et plus	7 540	7 520	7 690	170	150	2,3	2,0
Hommes	17 250	16 820	16 970	150	-280	0,9	-1,6
Femmes	9 620	9 660	9 800	140	180	1,4	1,9
Nouveau-Brunswick							
Les deux sexes	29 920	29 410	28 710	-700	-1 210	-2,4	-4,0
15 à 24 ans	4 480	4 660	4 160	-500	-320	-10,7	-7,1
25 à 54 ans	16 390	15 590	15 420	-170	-970	-1,1	-5,9
55 ans et plus	9 050	9 160	9 130	-30	80	-0,3	0,9
Hommes	19 320	18 950	18 510	-440	-810	-2,3	-4,2
Femmes	10 600	10 470	10 200	-270	-400	-2,6	-3,8
Québec							
Les deux sexes	111 690	104 320	103 970	-350	-7 720	-0,3	-6,9
15 à 24 ans	8 140	7 580	7 370	-210	-770	-2,8	-9,5
25 à 54 ans	69 820	64 290	63 990	-300	-5 830	-0,5	-8,4
55 ans et plus	33 730	32 460	32 610	150	-1 120	0,5	-3,3
Hommes	70 280	66 490	66 000	-490	-4 280	-0,7	-6,1
Femmes	41 410	37 830	37 970	140	-3 440	0,4	-8,3
Ontario							
Les deux sexes	122 120	108 380	111 760	3 380	-10 360	3,1	-8,5
15 à 24 ans	9 530	7 980	8 300	320	-1 230	4,0	-12,9
25 à 54 ans	81 950	71 930	74 450	2 520	-7 500	3,5	-9,2
55 ans et plus	30 630	28 470	29 010	540	-1 620	1,9	-5,3
Hommes	70 460	62 690	64 990	2 300	-5 470	3,7	-7,8
Femmes	51 660	45 680	46 780	1 100	-4 880	2,4	-9,4

Tableau 1 - suite

Prestataires touchant des prestations de revenu régulières¹ selon la province et le territoire, le sexe et le groupe d'âge — Données désaisonnalisées

	Février 2018	Janvier 2019 ^P	Février 2019 ^P	Janvier à février 2019	Février 2018 à février 2019	Janvier à février 2019	Février 2018 à février 2019
Manitoba							
Les deux sexes	15 790	15 300	15 370	70	-420	0,5	-2,7
15 à 24 ans	2 230	2 130	2 090	-40	-140	-1,9	-6,3
25 à 54 ans	10 320	9 980	10 040	60	-280	0,6	-2,7
55 ans et plus	3 240	3 180	3 240	60	0	1,9	0,0
Hommes	10 660	10 090	10 110	20	-550	0,2	-5,2
Femmes	5 140	5 210	5 270	60	130	1,2	2,5
Saskatchewan							
Les deux sexes	17 840	16 020	15 950	-70	-1 890	-0,4	-10,6
15 à 24 ans	2 180	1 940	1 910	-30	-270	-1,5	-12,4
25 à 54 ans	11 530	10 290	10 260	-30	-1 270	-0,3	-11,0
55 ans et plus	4 130	3 790	3 790	0	-340	0,0	-8,2
Hommes	12 480	11 270	11 230	-40	-1 250	-0,4	-10,0
Femmes	5 360	4 750	4 730	-20	-630	-0,4	-11,8
Alberta							
Les deux sexes	61 350	50 630	51 610	980	-9 740	1,9	-15,9
15 à 24 ans	5 620	4 510	4 560	50	-1 060	1,1	-18,9
25 à 54 ans	41 690	34 790	35 480	690	-6 210	2,0	-14,9
55 ans et plus	14 040	11 330	11 580	250	-2 460	2,2	-17,5
Hommes	40 710	34 330	35 140	810	-5 570	2,4	-13,7
Femmes	20 640	16 290	16 470	180	-4 170	1,1	-20,2
Colombie-Britannique							
Les deux sexes	45 170	40 020	41 100	1 080	-4 070	2,7	-9,0
15 à 24 ans	3 840	3 240	3 400	160	-440	4,9	-11,5
25 à 54 ans	29 420	25 680	26 280	600	-3 140	2,3	-10,7
55 ans et plus	11 910	11 100	11 430	330	-480	3,0	-4,0
Hommes	27 000	23 680	24 820	1 140	-2 180	4,8	-8,1
Femmes	18 170	16 340	16 280	-60	-1 890	-0,4	-10,4
Yukon							
Les deux sexes	740	670	660	-10	-80	-1,5	-10,8
15 à 24 ans	70	70	60	-10	-10	-14,3	-14,3
25 à 54 ans	480	430	430	0	-50	0,0	-10,4
55 ans et plus	180	180	170	-10	-10	-5,6	-5,6
Hommes	490	460	450	-10	-40	-2,2	-8,2
Femmes	250	210	210	0	-40	0,0	-16,0
Territoires du Nord-Ouest							
Les deux sexes	770	730	740	10	-30	1,4	-3,9
15 à 24 ans	70	70	60	-10	-10	-14,3	-14,3
25 à 54 ans	550	530	550	20	0	3,8	0,0
55 ans et plus	150	130	130	0	-20	0,0	-13,3
Hommes	540	500	510	10	-30	2,0	-5,6
Femmes	230	220	230	10	0	4,5	0,0
Nunavut							
Les deux sexes	590	440	440	0	-150	0,0	-25,4
15 à 24 ans	70	50	50	0	-20	0,0	-28,6
25 à 54 ans	460	340	340	0	-120	0,0	-26,1
55 ans et plus	60	50	50	0	-10	0,0	-16,7
Hommes	410	290	290	0	-120	0,0	-29,3
Femmes	180	150	150	0	-30	0,0	-16,7

P provisoire

1. Cela comprend les personnes qui touchent des prestations de revenu régulières, indépendamment de leur participation, ou non, à l'un des trois programmes de prestations d'emploi (Développement des compétences, Partenariats pour la création d'emplois et Aide au travail indépendant).

Source(s) : Tableau 14-10-0011-01 (anciennement tableau CANSIM 276-0022).

Tableau 2
Demandes initiales et renouvelées reçues selon la province et le territoire — Données
désaisonnalisées

	Février 2018	Janvier 2019 ^P	Février 2019 ^P	Janvier à février 2019	Février 2018 à février 2019	Janvier à février 2019	Février 2018 à février 2019
	nombre			variation		variation en %	
Canada	223 850	232 010	231 910	-100	8 060	-0,0	3,6
Terre-Neuve-et-Labrador	8 430	8 840	8 660	-180	230	-2,0	2,7
Île-du-Prince-Édouard	2 420	2 620	2 540	-80	120	-3,1	5,0
Nouvelle-Écosse	9 610	9 500	9 450	-50	-160	-0,5	-1,7
Nouveau-Brunswick	9 790	9 840	9 660	-180	-130	-1,8	-1,3
Québec	61 140	63 540	61 320	-2 220	180	-3,5	0,3
Ontario	68 310	71 750	74 900	3 150	6 590	4,4	9,6
Manitoba	8 090	8 270	8 220	-50	130	-0,6	1,6
Saskatchewan	7 210	7 020	6 830	-190	-380	-2,7	-5,3
Alberta	23 210	25 140	24 070	-1 070	860	-4,3	3,7
Colombie-Britannique	24 740	24 490	25 250	760	510	3,1	2,1
Yukon	290	280	300	20	10	7,1	3,4
Territoires du Nord-Ouest	300	310	300	-10	0	-3,2	0,0
Nunavut	210	210	220	10	10	4,8	4,8

^P provisoire

Source(s) : Tableau [14-10-0005-01](#) (anciennement tableau CANSIM 276-0004).

Tableau 3
Prestataires touchant des prestations de revenu régulières¹ selon la catégorie métropolitaine de recensement² — Données désaisonnalisées

	Février 2018	Janvier 2019 ^P	Février 2019 ^P	Janvier à février 2019	Février 2018 à février 2019	Janvier à février 2019	Février 2018 à février 2019
	nombre		variation		variation en %		
Terre-Neuve-et-Labrador							
Régions métropolitaines de recensement	5 010	4 450	4 400	-50	-610	-1,1	-12,2
St. John's	5 010	4 450	4 400	-50	-610	-1,1	-12,2
Agglomérations de recensement	3 850	3 520	3 500	-20	-350	-0,6	-9,1
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	28 720	25 870	25 540	-330	-3 180	-1,3	-11,1
Île-du-Prince-Édouard							
Agglomérations de recensement	2 910	2 980	2 930	-50	20	-1,7	0,7
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	5 100	5 100	5 070	-30	-30	-0,6	-0,6
Nouvelle-Écosse							
Régions métropolitaines de recensement	5 090	4 890	4 910	20	-180	0,4	-3,5
Halifax	5 090	4 890	4 910	20	-180	0,4	-3,5
Agglomérations de recensement	8 780	8 720	8 760	40	-20	0,5	-0,2
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	13 000	12 870	13 100	230	100	1,8	0,8
Nouveau-Brunswick							
Régions métropolitaines de recensement	4 960	5 030	4 820	-210	-140	-4,2	-2,8
Moncton	2 730	2 650	2 590	-60	-140	-2,3	-5,1
Saint John	2 240	2 380	2 230	-150	-10	-6,3	-0,4
Agglomérations de recensement	6 330	6 260	5 980	-280	-350	-4,5	-5,5
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	18 630	18 130	17 900	-230	-730	-1,3	-3,9
Québec							
Régions métropolitaines de recensement	58 090	53 150	52 750	-400	-5 340	-0,8	-9,2
Montréal	40 580	36 740	36 310	-430	-4 270	-1,2	-10,5
Ottawa-Gatineau (partie du Québec)	2 620	2 580	2 610	30	-10	1,2	-0,4
Québec	7 560	6 980	6 970	-10	-590	-0,1	-7,8
Saguenay	2 990	2 690	2 660	-30	-330	-1,1	-11,0
Sherbrooke	2 370	2 220	2 270	50	-100	2,3	-4,2
Trois-Rivières	1 980	1 950	1 930	-20	-50	-1,0	-2,5
Agglomérations de recensement	14 800	14 370	14 230	-140	-570	-1,0	-3,9
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	38 810	36 800	37 000	200	-1 810	0,5	-4,7
Ontario							
Régions métropolitaines de recensement	87 360	77 550	80 210	2 660	-7 150	3,4	-8,2
Barrie	2 010	1 880	1 970	90	-40	4,8	-2,0
Brantford	1 430	1 290	1 350	60	-80	4,7	-5,6
Grand Sudbury	2 500	1 880	1 910	30	-590	1,6	-23,6
Guelph	1 080	960	980	20	-100	2,1	-9,3
Hamilton	5 710	5 120	5 240	120	-470	2,3	-8,2
Kingston	1 160	1 320	1 380	60	220	4,5	19,0
Kitchener-Cambridge-Waterloo	4 070	3 620	3 740	120	-330	3,3	-8,1
London	4 230	3 860	3 970	110	-260	2,8	-6,1
Oshawa	4 030	2 940	3 150	210	-880	7,1	-21,8
Ottawa-Gatineau (partie de l'Ontario)	5 890	5 260	5 280	20	-610	0,4	-10,4
Peterborough	1 200	1 080	1 120	40	-80	3,7	-6,7
St. Catharines-Niagara	4 480	3 850	3 990	140	-490	3,6	-10,9
Thunder Bay	1 460	1 290	1 290	0	-170	0,0	-11,6
Toronto	45 120	40 120	41 640	1 520	-3 480	3,8	-7,7
Windsor	2 990	3 080	3 220	140	230	4,5	7,7
Agglomérations de recensement	14 820	12 700	13 090	390	-1 730	3,1	-11,7
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	19 950	18 120	18 470	350	-1 480	1,9	-7,4

Tableau 3 - suite

Prestataires touchant des prestations de revenu régulières¹ selon la catégorie métropolitaine de recensement² — Données désaisonnalisées

	Février 2018	Janvier 2019 ^P	Février 2019 ^P	Janvier à février 2019	Février 2018 à février 2019	Janvier à février 2019	Février 2018 à février 2019
Manitoba							
Régions métropolitaines de recensement	7 590	7 380	7 360	-20	-230	-0,3	-3,0
Winnipeg	7 590	7 380	7 360	-20	-230	-0,3	-3,0
Agglomérations de recensement	1 080	1 080	1 080	0	0	0,0	0,0
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	7 120	6 850	6 920	70	-200	1,0	-2,8
Saskatchewan							
Régions métropolitaines de recensement	6 390	5 700	5 680	-20	-710	-0,4	-11,1
Regina	2 180	2 080	2 100	20	-80	1,0	-3,7
Saskatoon	4 210	3 610	3 580	-30	-630	-0,8	-15,0
Agglomérations de recensement	3 050	2 710	2 670	-40	-380	-1,5	-12,5
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	8 400	7 620	7 610	-10	-790	-0,1	-9,4
Alberta							
Régions métropolitaines de recensement	42 030	33 940	34 610	670	-7 420	2,0	-17,7
Calgary	20 550	15 620	16 080	460	-4 470	2,9	-21,8
Edmonton	21 480	18 320	18 530	210	-2 950	1,1	-13,7
Agglomérations de recensement	9 010	7 910	8 100	190	-910	2,4	-10,1
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	10 300	8 770	8 900	130	-1 400	1,5	-13,6
Colombie-Britannique							
Régions métropolitaines de recensement	22 030	19 670	20 110	440	-1 920	2,2	-8,7
Abbotsford–Mission	2 000	1 800	1 870	70	-130	3,9	-6,5
Kelowna	2 670	2 260	2 320	60	-350	2,7	-13,1
Vancouver	15 240	13 490	13 680	190	-1 560	1,4	-10,2
Victoria	2 130	2 120	2 250	130	120	6,1	5,6
Agglomérations de recensement	12 550	10 860	11 250	390	-1 300	3,6	-10,4
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	10 590	9 490	9 740	250	-850	2,6	-8,0

P provisoire

1. Cela comprend les personnes qui touchent des prestations de revenu régulières, indépendamment de leur participation, ou non, à l'un des trois programmes de prestations d'emploi (Développement des compétences, Partenariats pour la création d'emplois et Aide au travail indépendant).

2. Classification géographique type de 2011.

Source(s) : Tableau 14-10-0013-01 (anciennement tableau CANSIM 276-0034).

Tableau 4
Prestataires touchant des prestations de revenu régulières¹ selon la profession², Canada —
Données désaisonnalisées

	Février 2018	Janvier 2019 ^P	Février 2019 ^P	Janvier à février 2019	Février 2018 à février 2019	Janvier à février 2019	Février 2018 à février 2019
	nombre		variation		variation en %		
Toutes les professions	479 540	436 740	441 160	4 420	-38 380	1,0	-8,0
Gestion	31 830	27 280	27 470	190	-4 360	0,7	-13,7
Cadres supérieurs	2 940	2 570	2 550	-20	-390	-0,8	-13,3
Cadres intermédiaires spécialisés	11 030	9 220	9 210	-10	-1 820	-0,1	-16,5
Cadres intermédiaires dans le commerce de détail, de gros et des services à la clientèle	11 220	9 560	9 730	170	-1 490	1,8	-13,3
Cadres intermédiaires des métiers, des transports, de la production et des services d'utilité publique	6 640	5 930	5 990	60	-650	1,0	-9,8
Affaires, finance et administration	51 200	45 380	45 460	80	-5 740	0,2	-11,2
Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance	6 310	5 540	5 520	-20	-790	-0,4	-12,5
Personnel de supervision du travail administratif et financier et personnel administratif	22 110	19 230	19 510	280	-2 600	1,5	-11,8
Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	1 950	1 750	1 750	0	-200	0,0	-10,3
Personnel de soutien de bureau	14 200	12 960	12 930	-30	-1 270	-0,2	-8,9
Personnel de coordination de la distribution, du suivi et des horaires	6 630	5 900	5 750	-150	-880	-2,5	-13,3
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	25 880	23 030	23 220	190	-2 660	0,8	-10,3
Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées	7 320	6 390	6 460	70	-860	1,1	-11,7
Personnel technique assimilé aux sciences naturelles et appliquées	18 560	16 640	16 760	120	-1 800	0,7	-9,7
Secteur de la santé	7 350	6 320	6 370	50	-980	0,8	-13,3
Personnel professionnel en soins infirmiers	730	580	580	0	-150	0,0	-20,5
Personnel professionnel des soins de santé (sauf soins infirmiers)	550	530	530	0	-20	0,0	-3,6
Personnel technique des soins de santé	2 520	2 100	2 150	50	-370	2,4	-14,7
Personnel de soutien des services de santé	3 560	3 120	3 110	-10	-450	-0,3	-12,6
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	42 500	41 870	42 540	670	40	1,6	0,1
Personnel professionnel en services d'enseignement	10 760	10 940	11 690	750	930	6,9	8,6
Personnel professionnel du droit et des services gouvernementaux, sociaux et communautaires	4 940	4 530	4 510	-20	-430	-0,4	-8,7
Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement	8 980	9 060	9 090	30	110	0,3	1,2
Personnel des services de protection public de première ligne	660	530	500	-30	-160	-5,7	-24,2
Dispensateurs de soins et personnel de soutien en enseignement, en droit et en protection publique	17 160	16 800	16 750	-50	-410	-0,3	-2,4
Arts, culture, sports et loisirs	8 920	8 610	8 470	-140	-450	-1,6	-5,0
Personnel professionnel des arts et de la culture	1 750	1 680	1 640	-40	-110	-2,4	-6,3
Personnel technique des arts, de la culture, des sports et des loisirs	7 160	6 930	6 820	-110	-340	-1,6	-4,7
Vente et services	78 550	69 220	68 720	-500	-9 830	-0,7	-12,5
Personnel de supervision des ventes au détail et personnel des ventes spécialisées	4 090	3 320	3 250	-70	-840	-2,1	-20,5
Personnel de supervision en services et personnel de services spécialisés	14 930	13 470	13 560	90	-1 370	0,7	-9,2
Représentants des ventes et vendeurs - commerce de gros et de détail	12 310	10 370	9 950	-420	-2 360	-4,1	-19,2
Représentants de services et autre personnel de services à la clientèle et personnalisés	20 110	17 950	17 830	-120	-2 280	-0,7	-11,3
Personnel de soutien des ventes	7 670	6 580	6 560	-20	-1 110	-0,3	-14,5
Personnel de soutien en service et autre personnel de service, n.c.a.	19 440	17 530	17 580	50	-1 860	0,3	-9,6
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	163 000	147 610	150 030	2 420	-12 970	1,6	-8,0
Personnel des métiers de l'électricité, de la construction et des industries	58 180	51 890	53 720	1 830	-4 460	3,5	-7,7
Personnel des métiers d'entretien et d'opération d'équipement	15 240	13 460	13 630	170	-1 610	1,3	-10,6
Personnel d'installation, de réparation et d'entretien et manutentionnaires	9 320	7 980	8 000	20	-1 320	0,3	-14,2
Personnel en opération d'équipement de transport et de machinerie lourde et autre personnel assimilé à l'entretien	41 380	38 010	38 900	890	-2 480	2,3	-6,0
Personnel de soutien des métiers, manoeuvres et aides d'entreprise en construction et autre personnel assimilé	38 880	36 260	35 770	-490	-3 110	-1,4	-8,0
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	32 750	32 010	32 150	140	-600	0,4	-1,8
Superviseurs et métiers techniques dans les ressources naturelles, l'agriculture et la production connexe	7 210	7 220	7 260	40	50	0,6	0,7
Personnel en ressources naturelles, en agriculture et en production connexe	13 010	12 330	12 580	250	-430	2,0	-3,3
Manoeuvres à la récolte, en aménagement paysager et en ressources naturelles	12 540	12 460	12 320	-140	-220	-1,1	-1,8

Tableau 4
Prestataires touchant des prestations de revenu régulières¹ selon la profession², Canada —
Données désaisonnalisées

	Février 2018	Janvier 2019 ^P	Février 2019 ^P	Janvier à février 2019	Février 2018 à février 2019	Janvier à février 2019	Février 2018 à février 2019
Fabrication et services d'utilité publique	36 550	32 010	33 510	1 500	-3 040	4,7	-8,3
Personnel de supervision dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique et opérateurs de poste central de contrôle	2 730	2 220	2 160	-60	-570	-2,7	-20,9
Opérateurs de machinerie reliée à la transformation et à la fabrication et autre personnel assimilé	10 320	9 500	9 780	280	-540	2,9	-5,2
Monteurs dans la fabrication	5 840	3 500	4 980	1 480	-860	42,3	-14,7
Manœuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique	17 670	16 790	16 590	-200	-1 080	-1,2	-6,1

P provisoire

1. Cela comprend les personnes qui touchent des prestations de revenu régulières, indépendamment de leur participation, ou non, à l'un de trois programmes de prestations d'emploi (Développement des compétences, Partenariats pour la création d'emploi et Aide au travail indépendant).

2. Classification nationale des professions de 2011.

Source(s) : Tableau [14-10-0337-01](#) (anciennement tableau CANSIM 276-0043).

Tableaux disponibles : [14-10-0004-01](#) à [14-10-0014-01](#) , [14-10-0336-01](#) et [14-10-0337-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [2604](#).

Pour obtenir plus d'information sur les concepts et l'utilisation des statistiques de l'assurance-emploi, consultez le *Guide des statistiques de l'assurance-emploi* ([73-506-G](#)).

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Valerie Gagnon (613-867-5782; valerie.gagnon@canada.ca), Division de la statistique du travail.